

Campagne de sensibilisation du grand public aux rôles du pastoralisme et à la présence de chiens de protection dans les troupeaux domestiques



- Alpes françaises –
Juillet et Août 2011



Dossier de presse



- Contexte
- Présentation de la campagne
- Le maraudage, soirées en refuge et conférences
- Les supports d'information grand public
- Le pastoralisme dans les Alpes françaises
- Le chien de protection
- Les bons réflexes à adopter
- Le plan d'action national sur le loup et le pastoralisme
- Contact



Contexte

Suite au retour du loup en France au début des années 90, les pratiques pastorales ont évolué notamment avec l'utilisation de moyens de protection tels que l'intégration de **chiens de protection dans les troupeaux domestiques**.

La présence de ces chiens est parfois à l'origine de conflits avec les autres usagers des espaces pastoraux souvent dus à une méconnaissance des comportements à adopter.

Dans le souci de permettre une meilleure cohabitation entre les utilisateurs de la montagne (promeneurs, randonneurs, VTTistes, professionnels de la montagne, ...) et les troupeaux accompagnés de chiens de protection, la DREAL* Rhône-Alpes, en collaboration avec la DRAAF* Rhône-Alpes, a souhaité mettre en place une campagne de sensibilisation du grand public aux rôles du pastoralisme et à la présence des chiens de protection.



Présentation de la campagne

Cette campagne de sensibilisation grand public se déroulera tout au long de la période estivale 2011, juillet et août, sur tout l'arc alpin français.

→ Haute-Savoie, Savoie, Isère, Drôme, Hautes-Alpes, Alpes de Haute-Provence, Alpes-Maritimes, Var.

Objectifs :

- ❖ sensibiliser le grand public aux rôles du pastoralisme, au métier de berger et à la présence des chiens de protection dans les zones de pâturage (alpages et zones de faible altitude),
- ❖ sensibiliser le grand public aux comportements à adopter en présence de troupeaux domestiques et de chiens de protection,
- ❖ améliorer le multi-usage des espaces pastoraux entre les différents usagers, notamment entre activités agricoles et activités de pleine nature.



Présentation de la campagne



Elle est axée sur 5 actions majeures :

- ❖ la **diffusion de spots radio** de 30 secondes sur le réseau France Bleu du 02 juillet au 27 août 2011 sur toutes les Alpes françaises → *France Bleu Pays de Savoie, France Bleu Isère, France Bleu Drôme-Ardèche, France Bleu Provence et France Bleu Azur,*
- ❖ Le **maraudage** dans les alpages touristiques,
- ❖ Des **conférences** grand public et **soirées en refuge** dans les zones rurales,
- ❖ L'implantation de **panneaux de signalisation** sur les zones de pâturage,
- ❖ La **diffusion de plaquettes et brochures**, et la **projection d'un film** de sensibilisation « Les gardiens de nos troupeaux » via les points d'information touristiques (parcs nationaux, parcs naturels régionaux, offices de tourisme...).



Maraudage, soirées refuge et conférences

Le maraudage, soirées refuge et conférences sont principalement réalisés :

- ❖ dans 2 départements alpins : **Savoie** (Vallée de la Maurienne) et **Hautes-Alpes**,
- ❖ par 4 structures locales : la Société d'Économie Alpestre et le Parc national de la Vanoise en Savoie, la Maison de la Nature des Hautes-Alpes et le Parc naturel régional du Queyras dans les Hautes-Alpes.

Le maraudage dans les alpages :

Technique de sensibilisation venue du Canada. Un éducateur nature est posté ou circule sur un site touristique où randonneurs, troupeaux et chiens de protection sont amenés à se côtoyer. Il engage la discussion avec le public rencontré pour l'informer et le sensibiliser sur la bonne conduite à tenir dans les zones de pâturage.



Photo : Maison de la Nature des Hautes-Alpes



Maraudage, soirées refuge et conférences

Les conférences et soirées en refuge :

Préférentiellement mises en place dans les zones rurales touristiques où sont présentes des zones de pâturage.

Elles visent à informer le public sur le rôle du pastoralisme, le métier d'éleveur et berger, l'éducation et le rôle du chien de protection, la conduite à tenir en présence d'un troupeau. Elles permettent de toucher un grand nombre de personnes lors d'un moment convivial propice aux échanges.

Plus d'infos sur le maraudage, soirées et conférences :

- Maison de la Nature des Hautes-Alpes - www.maisondelanature05.org
- Parc naturel régional du Queyras - www.pnr-queyras.fr
- Société d'Économie Alpestre de Savoie- www.echoalp.com/alpages_savoie/sea_73.php
- Parc national de la Vanoise - www.parcnational-vanoise.fr

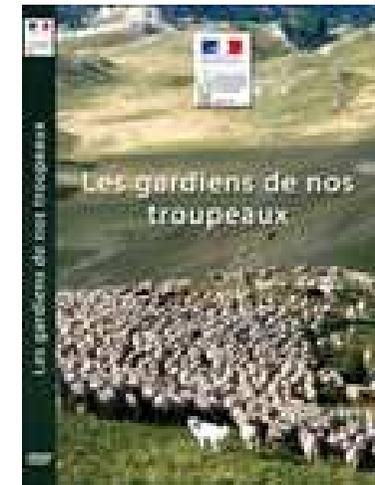
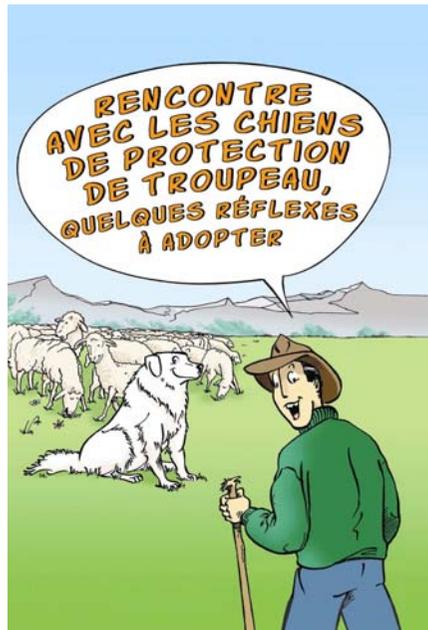




Supports d'information grand public



Panneaux de signalisation



Brochures et affiches BD

Film de 9 min
 « Les gardiens de nos troupeaux »



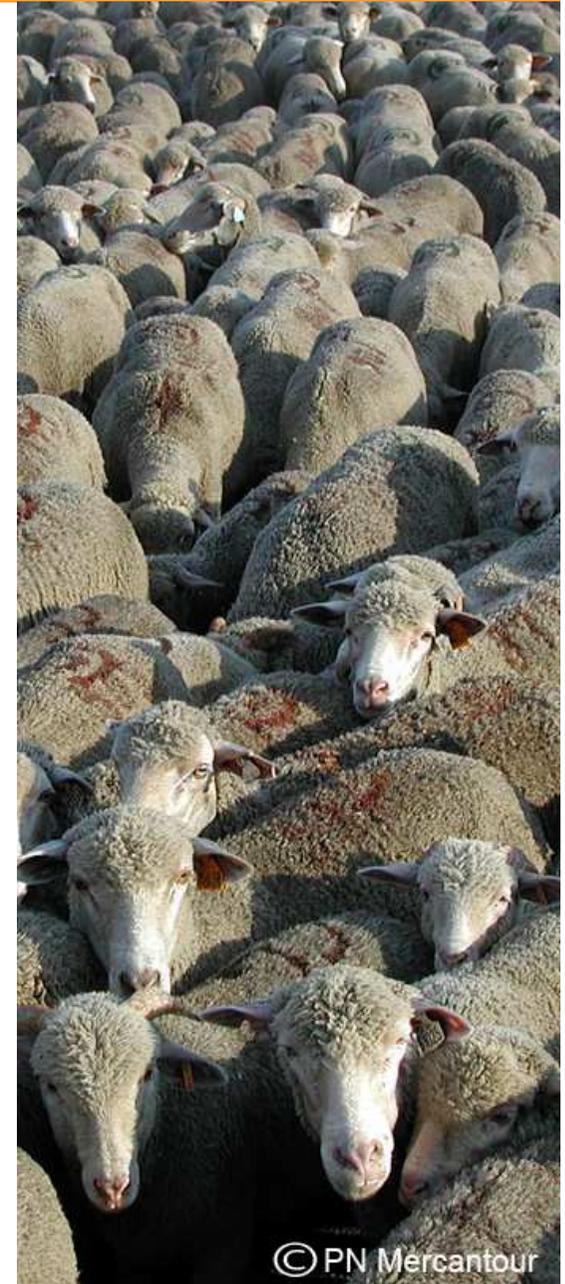
Le pastoralisme dans les Alpes françaises

❖ Mode d'élevage extensif, exploitant les pâturages naturels pour assurer tout ou partie de l'alimentation des animaux.

Le pastoralisme dans les Alpes se caractérise par la diversité des systèmes d'élevage ovins, bovins et caprins, l'étendue et la diversité des milieux naturels pâturés (estives de haute et moyenne montagne, parcours méditerranéens...) et la qualité de ses productions (agneaux labellisés, fromages AOC...).

❖ La baisse de l'activité pastorale extensive saisonnière entraînerait l'abandon de pâturages alors qu'elle joue un rôle fondamental dans l'entretien des paysages :

- favorise la biodiversité,
- diminue les risques d'incendies en évitant l'embroussaillement,
- prévient les avalanches,
- favorise l'attrait touristique.





Le pastoralisme dans les Alpes françaises

Quelques chiffres :

L'agriculture alpine compte **16 100 exploitations** dont 8 500 sont des exploitations professionnelles.

Elle représente **3% de l'agriculture nationale** et 20% de celle de montagne.

57% des exploitations alpines ont une activité **d'élevage extensif herbivore**.

Les **Alpes du Nord** sont spécialisées dans l'élevage **bovin laitier** (43 % des exploitations dont 1/3 en haute montagne) alors que les **Alpes du Sud** sont spécialisées dans l'élevage **ovin allaitant** (25 % des exploitations dont 42% en haute montagne).





Le pastoralisme dans les Alpes françaises

Quelques chiffres :

Les transhumances estivales dans les Alpes concernent environ :

- 115 000 bovins dont $\frac{3}{4}$ sont issus des exploitations des Alpes du Nord,
- 850 000 ovins dont plus des $\frac{2}{3}$ sont issus des exploitations des Alpes du Sud.





Le chien de protection

- ❖ Son rôle : protéger le troupeau contre toute attaque de prédateurs (ours, loup, lynx, chien divagant...); c'est le moyen le plus efficace !
- ❖ Gros chien blanc, la race la plus connue en France est le Montagne des Pyrénées, appelé aussi Patou.
- ❖ Il vit 24h/24 avec le troupeau qu'il considère comme sa famille, et veille sur lui nuit et jour.
- ❖ Il dissuade tout intrus de s'approcher du troupeau.
- ❖ Ce n'est ni un chien de conduite, ni un chien de compagnie et encore moins un chien d'attaque.



- ❖ Il est éduqué pour la dissuasion, et non pour l'attaque.

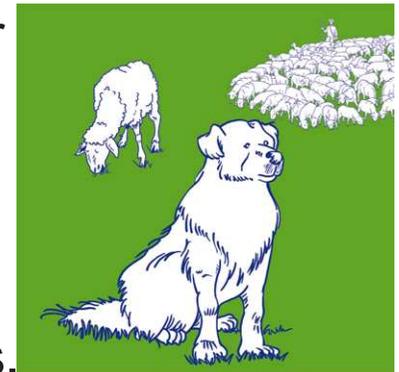
Le chien de protection fait parti intégrante du patrimoine pastoral français.



Les bons réflexes à adopter

A l'approche d'un troupeau domestique :

- ❖ Contournez largement le troupeau quand cela est possible.
- ❖ Ne tentez pas de nourrir, caresser, prendre en photo un chien de protection, un mouton, un agneau... : les chiens peuvent l'interpréter comme une agression.
- ❖ Adoptez un comportement calme et passif face au chien pour le rassurer, ne faites pas de gestes brusques.
- ❖ Descendez de vélo et marchez à côté.
- ❖ Tenez votre chien en laisse et ne le prenez pas dans les bras.



Troupeaux et chiens de protection.
Gardez vos distances !
Keep your distance !
Mantenete la distanza !

Tout ces gestes simples contribuent au respect du travail des éleveurs et bergers, et favorise la tranquillité des animaux !





Les bons réflexes à adopter

Message de sensibilisation

« Lors de vos activités de pleine nature en montagne et zones de faible altitude, vous pouvez rencontrer un troupeau domestique et voir surgir un gros chien blanc. C'est un chien de protection, aussi appelé Patou, qui a pour seule fonction de dissuader tout intrus de s'approcher du troupeau. Il représente pour les éleveurs et bergers une aide précieuse pour la protection de leurs troupeaux contre les attaques de prédateurs et de chiens divagants. Le patou fait partie intégrante du patrimoine pastoral français.

Pour prévenir tout conflit éventuel avec ce chien, adoptez quelques réflexes simples et essentiels :

- contournez largement le troupeau quand cela est possible, évitez de le traverser,*
- en présence d'un chien, restez calme, arrêtez-vous le temps qu'il vous identifie, ne le caressez pas, ne faites pas de gestes brusques,*
- si vous êtes en vélo, descendez et marchez à côté,*
- tenez votre chien en laisse.*

La montagne et les zones pastorales sont des espaces à partager entre ces différents utilisateurs. Respectez le patrimoine, la tranquillité des animaux et le travail des éleveurs et bergers.

Retrouvez tous ces conseils dans les différents points d'information touristiques ».



Troupeaux et chiens de protection.

Gardez vos distances !

Keep your distance !

Mantenete la distanza !





Le plan d'action national sur le loup et le pastoralisme

Cette campagne de sensibilisation grand public s'inscrit dans le cadre du Plan d'action national sur le loup 2008-2012 porté conjointement par les Ministères en charge de l'Écologie et de l'Agriculture. Ce plan garantit la conservation du loup et appuie la politique de l'Etat de soutien au pastoralisme.

Pilote et financeur de la campagne :

La DREAL* Rhône-Alpes, coordinatrice interrégionale pour la mise œuvre du Plan national loup, en collaboration avec la DRAAF* Rhône-Alpes et les DDT(M)* de l'arc alpin.

- * DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
- DRAAF : Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
- DDT (M) : Direction Départementale des Territoires (et de la Mer)





Contact

DREAL Rhône-Alpes

Virginie MICHEL

Chargée de communication

Plan d'action national loup

Tel : 04 37 48 37 29 ou 06 37 13 87 24

virginie.michel@developpement-durable.gouv.fr

Plus d'informations sur www.loup.developpement-durable.gouv.fr

